

Vous trouverez ci-dessous un projet de barème de sanctions pour lutter contre les absences non excusées ou injustifiées au niveau du football d'animation.

Pour toutes les dates officielles du calendrier général du football animation des catégories U6 à U11 :

En cas d'absence d'une équipe pour se rendre à un autre rassemblement ou à un tournoi extérieur :

Amende de 80 euros (dont 40 € reversé au club accueil)

+

Points de pénalité au challenge de l'Éthique à l'équipe senior la plus élevée du club dans la hiérarchie du district.

U6 - U7 :

- 10 Points de pénalité pour absence.
- 5 Points pour absence excusée.

U8 - U9 :

- 10 Points de pénalité pour absence.
- 5 Points pour absence excusée.

U10 - U11 :

- 10 Points de pénalité pour absence.
- 5 Points pour absence excusée.

Participation obligatoire à :

- **Journée Nationale des U7**
- **Journée Nationale des U9**
- **Journée Départementale U11**
- **Rassemblement Départemental U11**

En cas d'absence d'une équipe à l'un de ses rassemblements :

100 points de pénalité au challenge de l'éthique à l'équipe senior la plus élevée du club dans la hiérarchie du district.